

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18982**

### Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Banque option A marché des particuliers

Nouvel intitulé : Banque, conseiller de clientèle (particuliers)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 18	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de ce diplôme sont des chargés de clientèle qui exercent au sein d'établissements bancaires ou financiers. Ils sont capables d'établir et de promouvoir une offre de produits et de services personnalisée dans le cadre de relation privilégiée avec le particulier. Ils réalisent les opérations liées aux comptes, à l'épargne, aux crédits et à la gestion des risques.

Rompus aux techniques bancaires, ces commerciaux possèdent également un bagage technique dans les domaines économique, juridique et fiscal. Ils utilisent quotidiennement les technologies de l'information et de la communication nécessaires à leurs missions commerciales : tableurs, intranets, base de données clients. Cela leur permet de proposer des produits répondant à la situation et aux besoins des prospects.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

banques, établissements bancaires et financiers

Chargé de clientèle, attaché commercial bancaire, conseiller financier

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Français
- Langue vivante étrangère
- Economie et droit : économie générale et d'entreprise
- Economie et droit : économie bancaire et monétaire
- Gestion de la clientèle et communication professionnelle
- Techniques bancaires du marché des particuliers
- Conduite et présentation d'activités professionnelles

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 18-07-2001

Arrêté du 26-2-2014 : première session en 2016

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Banque, conseiller de clientèle (particuliers)